

# PROGRAMME DE FORMATION



## RÉFÉRENT HANDICAP EN ORGANISME DE FORMATION

### OBJECTIF(S) DE LA FORMATION:

Proposer un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap lors de leur formation.



#### PUBLIC :

Professionnel de la formation

#### PRÉREQUIS :

Aucun



#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- **Maîtriser le cadre législatif et réglementaire** relatif au handicap en matière d'emploi et de formation.
- **Comprendre les différentes typologies de handicaps** et leurs implications dans un contexte de formation.
- **Développer des compétences** pour accueillir, accompagner et intégrer les personnes en situation de handicap au sein de l'organisme de formation.
- **Mettre en place des aménagements raisonnables** adaptés aux besoins spécifiques de chaque apprenant.
- **Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs** de l'organisme aux enjeux du handicap et à l'inclusion

#### MOYENS & MÉTHODES :

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Echange d'expérience
- Travail sur ses propres thématiques



#### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Début de formation : Test de positionnement de début de formation du participant
- Pendant la formation : Quiz, mise en situation, exercice d'application
- Fin de formation : Test de positionnement de fin de formation, tour de table, questionnaire de satisfaction

#### SANCTION DE LA FORMATION :

- Attestation de formation
- Remise de support pédagogique en main propre ou par mail



#### DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION :

1 jour soit 7h en présentiel

#### DÉLAI D'ACCÈS :

Selon le calendrier en cours, merci de prendre contact avec nos services.

# PROGRAMME DE FORMATION



## RÉFÉRENT HANDICAP EN ORGANISME DE FORMATION

### INTERVENANT(E)S :

Expert(e)s métiers du domaine professionnel



### DATES :

À définir

### LIEU :

À définir

### COÛT PAR JOUR :

Intra-entreprise : 950€ HT, soit 1140€ TTC / groupe



### CONTENU :

#### Module 1 : Introduction au Handicap et Rôle du Référent Handicap

- Qu'est-ce que le handicap ?
  - Définition selon la loi, types de handicap : moteur, sensoriel, cognitif, psychique, etc.
  - Les enjeux sociaux et éthiques de l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Le cadre législatif et réglementaire :
  - La loi de 2005 et ses implications dans la formation.
  - Les droits des personnes handicapées : accessibilité, égalité des chances, etc.
- Rôle et missions du référent handicap :
  - Accueil, écoute et identification des besoins des apprenants handicapés.
  - Mise en place des aménagements pédagogiques et logistiques.
  - Suivi personnalisé et collaboration avec l'équipe pédagogique.

#### Module 2 : Aménagements Pédagogiques et Accessibilité

- Les aménagements pédagogiques :
  - Adapter les supports de formation (documents, ressources numériques, etc.).
  - Utiliser des outils d'aide à la lecture, à l'écriture, ou à la communication (synthèse vocale, sous-titrage, etc.).
- Aménagements physiques et organisationnels :
  - Accessibilité des espaces (mobilité, signalétique adaptée, etc.).
  - Gestion des examens et évaluations : temps supplémentaire, outils spécifiques, accompagnement, etc.
- La collaboration avec d'autres acteurs :
  - Travailler avec des services externes spécialisés

# PROGRAMME DE FORMATION



## RÉFÉRENT HANDICAP EN ORGANISME DE FORMATION

### Module 3 : Accueil et accompagnement des apprenants en situation de handicap

- Communication Inclusive et Sensibilisation de l'Équipe Pédagogique
  - Les étapes clés de l'accueil et de l'intégration.
  - La communication adaptée et le respect de la confidentialité
- L'acceptation des différences :
  - Comment gérer les perceptions du handicap parmi les autres apprenants et au sein de l'équipe pédagogique.

### Module 4 : Élaboration d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

- Conception d'un PAP :
  - Comment évaluer les besoins spécifiques des apprenants (entretiens, bilans, etc.).
  - Élaboration d'objectifs clairs et mesurables dans le cadre du PAP.
- Suivi et réajustement :
  - Le rôle du référent handicap dans le suivi des progrès.
  - Adaptations possibles et réajustements du plan selon les retours des apprenants.
- Collaboration avec l'équipe pédagogique :
  - Comment impliquer les formateurs dans le suivi du PAP;

### Clôture de la Formation (30 minutes)

- Récapitulatif des points clés abordés : rôle du référent handicap, aménagements, communication inclusive, suivi des apprenants.
- Partage d'expérience et retour sur les difficultés ou points à améliorer.
- Questions-réponses.



### ACCESSEURITÉ :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), KODEVELOP peut proposer des aménagements pédagogiques et/ou ergonomiques. Merci de contacter notre référente handicap.

#### CONTACTS:

Accueil : 05 86 30 08 32 - [contact@kodevelop.fr](mailto:contact@kodevelop.fr)

Responsable de formation et référente handicap : Karine FARINEAU - 06 14 83 90 17 - [karine@kodevelop.fr](mailto:karine@kodevelop.fr)